 <p>académie Toulouse</p> <p>MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE</p> <p>MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE</p>	<p>DEMANDE D'AFFECTATION DANS L'ACADEMIE DE TOULOUSE</p> <p>des élèves de 2GT en 1ère GT</p> <p>dans un établissement public</p>	<p>Cachet et n° établissement</p> <table border="1" style="width: 100%; height: 40px;"> <tr> <td style="width: 15%;"></td> <td style="width: 15%;"></td> <td style="width: 15%;"></td> <td style="width: 15%;"></td> <td style="width: 15%;"></td> <td style="width: 15%;"></td> <td style="width: 15%;"></td> <td style="width: 15%;"></td> </tr> </table>								

A COMPLETER PAR LA FAMILLE (Attention : cette fiche est accompagnée d'une note aux familles. Merci d'en prendre connaissance avant de remplir votre demande d'affectation).

NOM : _____	PRENOM : _____
DATE DE NAISSANCE : _____	SEXE : G <input type="checkbox"/> - F <input type="checkbox"/>
CLASSE FREQUENTEE _____	LV1 : _____ LV2 : _____
NOM ET PRENOM DU RESPONSABLE LEGAL : _____	
ADRESSE : _____	
CODE POSTAL : _____	VILLE : _____
N° de téléphone : _____	E Mail : _____

VŒUX D'AFFECTATION :

Reporter strictement, et dans le même ordre, les séries et spécialités que vous avez demandées dans la fiche d'orientation du troisième trimestre, page 3, rubrique D : « Demande d'orientation des familles ».

Vous devez également, pour chaque vœu, préciser l'établissement demandé.

Ne rien indiquer dans la colonne « Décision du conseil de classe ». Cette partie est réservée à votre établissement.

	Série demandée	Enseignement obligatoire spécifique	Etablissement demandé : Nom + Ville. (Cochez la case <input type="checkbox"/> Int si vous demandez l'internat. Attention, ne pourra être accordé que dans la limite des places disponibles.	Décision d'orientation C = conforme NC = non conforme (A remplir par l'établissement)
Choix N° 1			<input type="checkbox"/> Int	
Choix N° 2			<input type="checkbox"/> Int	
Choix N° 3			<input type="checkbox"/> Int	


A _____, le _____ Signature du représentant légal ou de l'élève majeur

A COMPLETER PAR L'ETABLISSEMENT EN CAS DE SAISIE DANS LA BASE AFFELNET 1^{ERE}

A compléter par l'établissement d'origine lorsque le vœu de meilleur rang concerne une 1^{ère} GT à capacité d'accueil limitée. Attention : **le vœu doit avoir été vérifié conforme** (Décision d'orientation = C).

Les codes vœux seront mis à disposition sur CEDRE avant l'ouverture de la saisie.

<p>CODE VŒU AFFELNET 1ERE / ____ / ____ / ____ / ____ / ____ / ____ / ____ / ____ / ____</p>								
<p>AVIS : saisir F = AVIS Favorable (l'avis F traduit la conformité du vœu avec la décision d'orientation)</p>								
<p>NOTES (indiquer les moyennes des notes des 3 trimestres de l'année en cours)</p>								
Français	Maths	Physique Chimie	SVT	Histoire- Géographie	LV1	LV2	ECJS	EPS

 <p>académie Toulouse</p> <p>MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE</p> <p>MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE</p>	<p>DEMANDE D'AFFECTION DANS L'ACADEMIE DE TOULOUSE</p> <p>des élèves de 2GT en 1^{ère} GT</p> <p>dans un établissement public</p> <p>-----</p> <p>Note à l'attention des familles</p>	Cachet de l'établissement
---	---	---------------------------

Madame, Monsieur,

La fiche « Demande d'affectation dans l'académie de Toulouse des élèves de 2GT en 1^{ère} GT » qui vient de vous être remise doit être remplie en complément de la fiche de liaison du 3^{ème} trimestre.

Vous devez donc :

1. Remplir et signer la « DEMANDE D'ORIENTATION DE LA FAMILLE ET DE L'ELEVE » (cf. : Fiche d'orientation après la 2GT – phase définitive du 3^{ème} trimestre (1) – paragraphe D) . Vous avez la possibilité d'exprimer trois choix au maximum. Pour chaque choix vous devez indiquer la série et les enseignements obligatoires spécifiques.
 2. Remplir et signer ensuite la « DEMANDE D'AFFECTION DANS L'ACADEMIE DE TOULOUSE DES ELEVES DE 2GT en 1^{ère} GT » (rubrique « A compléter par la famille »). Vous devez reporter strictement, et dans le même ordre, les vœux exprimés sur la fiche d'orientation, en précisant à chaque fois l'établissement demandé. Vous pouvez consulter la liste des établissements dans le document ONISEP « Les lycées publics et privés de l'académie de Toulouse à la rentrée 2011 » téléchargeable sur le site de l'ONISEP (<http://www.onisep.fr/toulouse>) et sur le site de l'académie de Toulouse, rubrique orientation (<http://www.ac-toulouse.fr/web/46-orientation.php>). Ce document peut être consulté également dans les centres d'information et d'orientation ainsi que dans les Centres de documentation et d'information des établissements.
- Note à l'attention des élèves de l'Ariège : les élèves de l'Ariège souhaitant candidater en 1^{ère} STL doivent se positionner sur l'offre de formation des lycées Jolimont et Déodat de Séverac à Toulouse.
3. Remettre en même temps au professeur principal les deux fiches (Demande d'orientation et Demande d'affectation) sans oublier de les signer.

L'attention des familles est attirée sur le fait que **les demandes d'affectation ne pourront être prises en compte qu'après contrôle de la conformité des vœux d'affectation avec la décision d'orientation.**

L'affectation se fait sur le vœu de meilleur rang conforme à la décision d'orientation.

1. Lorsque ce vœu concerne le passage dans une 1^{ère} GT non contingentée¹ dans l'établissement d'origine, l'affectation est gérée directement par l'établissement.
2. Lorsque ce vœu concerne le passage dans une 1^{ère} GT non contingentée¹ impliquant un changement d'établissement, la demande sera transmise par l'établissement d'origine à l'inspection d'académie de l'établissement d'accueil.

¹ 1^{ère} GT non contingentée : 1^{ère} dont la capacité d'accueil n'est pas limitée

3. Lorsque le vœu de meilleur rang concerne une 1^{ère} GT à capacité d'accueil limitée (cf. liste ci dessous), l'établissement d'origine saisira le vœu dans la base Affelnet 1^{ère}. Le classement des candidatures dans la base est automatisé et s'effectue au barème. Le barème est calculé sur la moyenne des notes du tronc commun de 2^{nde} GT. Les élèves admis sont informés par les établissements d'accueil. Les élèves non admis sont classés en liste supplémentaire. L'établissement d'origine assurera le suivi de ces élèves à l'issue de la procédure Affelnet.

Liste des 1^{ères} GT à capacité d'accueil limitée dans l'académie de Toulouse faisant l'objet d'une saisie dans Affelnet 1^{ère}

1^{ère} GT contingentées à recrutement académique	
1 ^{ère} ST2S	Recrutement académique
1 ^{ère} STD2A	Recrutement académique
1^{ère} GT contingentées à recrutement départemental	
1 ^{ère} L – Arts	Départements concernés : Haute-Garonne (arts plastiques / danse / histoire des arts / musique / théâtre) Lot (arts plastiques/musique/théâtre) Tarn et Garonne (arts plastiques / histoire des arts / musique /cinéma-audiovisuel). Hautes Pyrénées (arts plastiques/histoire des arts/musique/théâtre)
1 ^{ère} STL	Départements concernés : Aveyron - Hautes-Pyrénées – Lot - Tarn - Tarn et Garonne
1 ^{ère} STI 2D	Départements concernés : Tarn et Garonne
1 ^{ère} STG	Départements concernés : Haute-Garonne* - Hautes-Pyrénées

* Seront affectés en 1^{ère} STG au LEGT Ozenne prioritairement des élèves originaires des LEGT Saint-Sernin, Fermat et Ozenne.